

Quelques améliorations souhaitées pour la gestion de populations d'Espèces Exotiques Envahissantes

J. Marc CUGNASSE, ONCFS

Assises nationales

"espèces exotiques envahissantes : vers un renforcement des stratégies d'action »

Orléans, 23 - 25 septembre 2014

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

L'ONCFS a reçu mission de ses tutelles (MEDDE & MAAF) de faire appliquer les textes réglementaires, d'assurer une veille territoriale et des suivis, et de réaliser des actions de gestion définies par les services de l'Etat.

L'ONCFS porte à la connaissance des services de l'Etat ses connaissances de terrain et communique ses observations autres que oiseaux et mammifères aux partenaires légitimes (PNL, ...).

L'ONCFS est un des prestataires potentiels pour la gestion des oiseaux et des mammifères exotiques envahissants :

- acteur de la gestion,**
- partenaire de la gestion**
- ou encadrement des acteurs de la gestion**

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes



- Les EEE sont présentes malgré elles et attirent parfois la sympathie du public qui ne comprend pas et/ou qui est opposé à la mise à mort. La bio-xénophobie est parfois citée du fait d'une terminologie non consensuelle et/ou inappropriée (clandestin, envahissant, éradication, ...).

- Des controverses existent au sein de la communauté scientifique et des services de l'Etat.

- Les effets en cascade ne sont pas toujours pris en compte : cigogne blanche → écrevisses exotiques ← raton laveur

Dans ce contexte :

- comment le citoyen peut-il se faire une opinion ?
- comment le gestionnaire peut-il se positionner ?
- comment le fonctionnaire peut-il exercer les missions impliquant le retrait d'individus de certaines populations ?

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

Prévention : agir en amont

- Contrôle (localisation des sites sources potentiels) et application coordonnés des réglementations.
- Information / sensibilisation coordonnée des capacitaires et du public sur la problématique, leurs rôles respectifs dans la propagation des EE et sur les bonnes pratiques.
- Amélioration de la gestion de la faune captive : interdiction de détention d'espèces (érismature rousse), révision de certaines normes de détention, évaluation en amont des présentations en semi liberté, responsabilisation des capacitaires (puçage, ...), développement de techniques de gestion (éjointage, ...).
- Constitution d'un réseau de sites gérés par l'Etat, ses établissements publics et les collectivités territoriales pour servir de référence.
- Organiser une veille concertée d'EE en provenance de pays limitrophes (écureuil gris, castor canadien, daim, ...).

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

Détection : les moyens de la réactivité

- Mise en place d'une veille de terrain (déclaration de perte, collecte aléatoire, piégeage photographique, capture, ...) par un réseau d'acteurs divers coordonné par un animateur.
- Porté à la connaissance précis et réactif (au jour près pour l'érisma rousse)
- Evaluation proportionnée des risques (biodiversité, santé, économie, ...)

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

Décision : il y a EE et EEE

- Faut-il qualifier scientifiquement le caractère invasif de chaque espèce ? Peut-on appliquer le principe de précaution, au moins pour des espèces réputées envahissantes (martin triste, perruches, ...) ?
- Faut-il attendre l'essor d'une population sachant qu'il ne sera alors souvent plus possible d'agir efficacement (moyens humains et financiers, appropriation affective, ...).
- Décision par les services de l'Etat :
 - Veille
 - Maîtrise de l'effectif / confinement (coût durable)
 - Eradication (envisager des moyens dans la durée)
- Prise d'arrêtés ministériels pluriannuels (5 ou 10 ans) : politique d'objectifs, réduction des délais administratifs au bénéfice des actions de terrain.

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

Gestion : « réparer »

- Le développement de PNL pourrait favoriser la recherche de consensus et la lisibilité de l'action de l'Etat.
- L'élaboration de protocoles réactifs est nécessaire pour faire face aux échappés de captivité (ongulés, ...) ou à la dévastation d'élevages (vison d'Amérique).
- Le statut des hybrides et des individus d'espèces domestiques qui ne sont plus sous le contrôle de l'homme ne gagnerait-il pas à être adapté au risque ?
- La cohérence et la coordination des actions doivent être recherchées au niveau national (ibis sacré) et au-delà (érismature rousse, ouette d'Egypte, ...).

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes

Les moyens de la gestion

- **Méthodes de gestion** : les AM doivent donner les moyens d'atteindre les objectifs (repassse, tir à la carabine, ...).
- **Les acteurs de la gestion** :
 - **agents assermentés** : meilleure acceptabilité, stratégie durable ? bon emploi des moyens publics ?
 - **personnels formés par des agents assermentés et des biologistes** : lieutenants de louvèterie, personnels d'associations (ONG, FDC, ...).
 - **chasseurs** (PNM bernache du Canada)
 - **valorisation économique des EEE prélevées** (cerf sika, leiothrix jaune)
- **Le principe du pollueur payeur** pourrait favoriser la responsabilisation (marquage des individus détenus) et permettre de collecter des fonds pour la gestion.

Difficultés de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes



Merci de votre attention